

8 avril 2021

Par courriel

L'honorable Pablo Rodriguez
Leader du gouvernement à la Chambre des communes

Gérard Deltell
Leader à la Chambre de l'opposition officielle

Alain Therrien
Leader à la Chambre du Bloc Québécois

Peter Julian
Leader à la Chambre du Nouveau Parti démocratique

Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
Canada
K1A 0A6

Messieurs les Leaders à la Chambre,

Il y a actuellement plusieurs projets de loi à l'étude à la Chambre des communes qui méritent votre attention. Par la présente, nous souhaitons mettre l'accent sur l'un d'entre eux, le projet de loi C-12 concernant la transparence et la responsabilité du Canada dans le cadre de ses efforts pour atteindre la carboneutralité en 2050.

Dans le contexte où le Canada a raté chacune des cibles climatiques qu'il s'est fixées, ce projet de loi, si renforcé, promet de tenir le gouvernement responsable de l'atteinte de ses obligations internationales en matière de climat, notamment son engagement Canada pour 2030 dans le cadre de l'Accord de Paris et l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 au Canada. Tel que l'affirmait la Cour suprême du Canada dans un récent jugement sur la constitutionnalité du système fédéral de tarification du carbone : « il est bien établi que les changements climatiques causent des dommages considérables à l'environnement, à l'économie et aux êtres humains au pays et à l'étranger et qu'ils ont des répercussions particulièrement sévères dans les régions arctiques et côtières du Canada, ainsi que pour les peuples autochtones ».

Toutes les formations politiques représentées à la Chambre des communes adhèrent d'ailleurs au principe de carboneutralité d'ici le milieu du siècle, et pourtant le Canada est la seule nation du G7 dont les émissions ont continué à augmenter depuis la signature de l'Accord de Paris en 2015. Nous devons agir de manière décisive - dès maintenant - pour mettre fin au bilan désastreux du Canada en matière de non-respect de ses objectifs climatiques, et mettre en place des mécanismes d'imputabilité solides pour atteindre nos objectifs à court et à long terme. C'est pourquoi il est dans l'intérêt du Canada de prioriser l'examen du projet de loi C-12 en comité.

En tant que Leaders parlementaires, vous avez un rôle important à jouer dans la priorisation des projets de loi débattus au parlement et nous sommes convaincus que vous devez prioriser la lutte à la crise climatique par l'entremise d'une loi de responsabilité climatique avant la prochaine élection.

Nous vous demandons d'utiliser la négociation trans-partisane et tous les outils parlementaires à votre disposition pour vous assurer que le projet de loi C-12 soit envoyé au comité ENVI la semaine prochaine - la semaine du 12 avril - avant le dépôt du budget du 19 avril. Un examen approfondi et des améliorations à C-12 sont nécessaires, et ne peuvent prendre place que si le projet de loi est soumis au comité.

Lors des élections générales d'octobre 2019, les Canadiens ont donné aux député.e.s le mandat de travailler ensemble au sein d'un gouvernement minoritaire, et 62 % des électeur.trice.s ont voté pour des partis promettant davantage d'ambition pour faire face aux changements climatiques. Nous vous offrons notre entière collaboration pour honorer ce mandat envers les citoyen.ne.s que vous représentez.

Colleen Thorpe

Directrice générale, Équiterre

Devon Page

Directeur général, Ecojustice

Catherine Abreu

Directrice générale, Réseau action climat

Ian Bruce

Directeur général par intérim, Fondation David Suzuki

Jessica Clogg

Directrice générale, West Coast Environmental Law